

L'ÉVOLUTION DES FORMES DOMESTIQUES EN TEMPS DE CRISE (SITUATIONS AFRICAINES)

Atelier « Ménages et crise », ORSTOM-CEDERS, Marseille, 24-26 mars 1997

Marc Le Pape (CNRS, Centre d'études africaines), Marc Pilon (CEPED-ORSTOM)

A propos de la notion de ménage

Quelques remarques préliminaires sont ici nécessaires. Nous traitons des ménages tels que les définissent la plupart des opérations statistiques, soit l'ensemble des occupants d'un même "logement", quels que soient les liens qui les unissent. Il s'agit donc d'unités résidentielles qui peuvent être extrêmement hétérogènes par leurs compositions, par leurs économies internes, par les formes de coordination entre leurs membres, par leurs degrés de cohésion.

Alors que la famille est fondée avant tout sur les liens de parenté, la notion de ménage se réfère au fait résidentiel ; on peut donc cohabiter (former un ménage) sans être apparenté (notamment en milieu urbain), ou bien on peut être apparenté et vivre séparé (le phénomène de non co-résidence des conjoints et des enfants encore dépendants est relativement fréquent dans les villes africaines et en cas de polygynie, Locoh, 1990). Par ailleurs, l'unité résidentielle ne coïncide pas nécessairement avec les unités de production et de consommation qui peuvent elles-mêmes être distinctes. Quelles que soient la société et les définitions retenues, il est donc clair que ménage et famille ne sauraient être des notions interchangeable (Sala-Diakanda, 1988). Si les réalités que ces notions recouvrent peuvent historiquement ou ponctuellement coïncider, il s'agit fondamentalement de réalités différentes, mais non exclusives.

En fait, nous pouvons au moins compter sur deux certitudes : d'une part, tout individu appartient à une famille (quelle qu'en soit la définition) ; d'autre part, excepté le cas des (trop nombreuses) personnes vivant dans la rue, tout individu réside quelque part, appartenant de ce fait à un ménage (la résidence peut être multiple). Deux réalités que chacun vit au quotidien, quelle que soit sa société d'appartenance.

Que peut-on dire de l'évolution récente de la structure familiale des ménages en Afrique ?

Il faut tout d'abord rappeler que les ménages constituent assurément le parent pauvre des statistiques démographiques (Locoh, 1988). Les données des recensements demeurent particulièrement sous-exploitées alors qu'elles permettraient de traiter nombre de questions concernant la taille et la structure familiale des ménages.

Fonds Documentaire ORSTOM



010016401

Pour apprécier l'impact de la crise économique sur les formes domestiques, nous ne disposons pas d'une série régionale d'enquêtes spécifiques récentes mais de données d'enquêtes et de recensements réalisés au cours des années de dépression économique. En se référant à des données statistiques plus anciennes, on peut repérer si des changements se sont produits en ce qui concerne la taille et la structure des ménages. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de quelques indicateurs pour six pays d'Afrique de l'Ouest.

Évolution de quelques indicateurs de taille et de structure des ménages dans six pays ouest-africains

Pays	Date (Opération)	% de chefs de ménage féminins			Taille moyenne des ménages			% des ménages composés de	
		Ens.	Rural	Urbain	Ens.	Rural	Urbain	1 pers.	9 et +
Bénin	1979 "	20,6	-	-	5,4	-	-	13,6	17,1
	1992 "	21,3	-	-	5,9	6	5,7	12	20,7
Burkina Faso	1975 "	5,1	4,8	8,2	5,7	5,7	5*	-	-
	1985 "	9,7	9,3	13,7	6,2	6,3	5,7	4,8	22,7
	1993 (EDS)	6,5	5	12,8	6,7	6,8	6,1	5	26,4
Côte d'Ivoire	1975 "	-	-	-	5,2	5,6	4,5	-	-
	1988 "	15,6	15,5	-	6	6,2	5,8	14,8	22,2
	1994 (EDS)	15,1	13,2	17,9	6,2	6,6	5,7	13,9	23,8
Guinée	1983 "	12,7	12,6	13	6,5	6,2	7,5	5,1	25,1
	1992 (EDS)	6,7	5,3	10,7	7,2	7	7,6	1,6	28,9
Mali	1976 "	-	-	-	5,1	5	5,4	-	-
	1987 "	14	14,4	18,4	5,6	5,6	6	-	-
Niger	1988 "	9,7	8,4	16,5	6,4	6	6,4	3,8	23,4
	1992 "	9,2	7,9	15,5	6,1	6,1	6,3	4,7	20,1

* 6,3 en milieu semi-urbain

Ens. Ensemble pers. Personne " Recensement (EDS) Enquête Démographique et de Santé

On observe dans tous les pays, à l'exception du Niger, une augmentation de la taille moyenne des ménages, tant en milieu rural que urbain ; la proportion des ménages composés de neuf personnes et plus connaît la même évolution.

La proportion des ménages dirigés par une femme ne présente pas d'évolution marquée, à la hausse ou à la baisse. Les situations varient selon les pays. Il faut

cependant noter que les chiffres issus des EDS sont systématiquement plus faibles, marquant ainsi une baisse sensible au Burkina Faso et surtout en Guinée ; des résultats surprenants qui posent la question de la comparabilité des sources (les définitions, les instructions aux enquêteurs étaient-elles analogues ?).

En matière de nuptialité, les données disponibles montrent une augmentation de l'âge au premier mariage, surtout pour les femmes, et un resserrement de l'écart d'âge au mariage entre les deux sexes. Cette évolution globale à l'échelle du continent contribue à estomper des schémas régionaux antérieurs bien différenciés.

L'évolution de la polygamie reste mitigée, on constate globalement un relatif maintien ; elle augmente même dans certains pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal). Elle semble en revanche baisser dans les pays côtiers. Mais l'interprétation doit rester prudente, notamment dans le cas des pays où la législation entend lutter contre la polygamie et où celle-ci se développe, notamment en ville, selon des formes plus cachées et qui peuvent ne pas être enregistrées par les opérations statistiques.

Il est fréquemment avancé que la crise (économique) fragilise les unions, en particulier quand les hommes perdent leur emploi et que, corrélativement, la contribution économique des femmes prend de l'importance dans les ménages (Locoh, 1996). En fait, il n'existe pas de données statistiques suffisamment nombreuses pour apprécier l'évolution générale de l'instabilité matrimoniale, seules des séries localisées d'enquêtes successives sont disponibles - par exemple en Côte-d'Ivoire (Vimard et N'Cho, 1997)

Au cours de ces mêmes années, la mortalité a globalement poursuivi sa baisse, tandis que la fécondité semble à son tour se réduire dans un nombre croissant de pays - cette tendance est confirmée par les résultats des enquêtes Enquêtes Démographiques et de Santé (Locoh et Makdessi, 1996).

Les migrations se sont assurément poursuivies, leurs causes ont évolué, elles se sont surtout complexifiées (voir entre autre Bocquier et Traoré, 1996 ; Blion, 1995).

L'évolution de la structure familiale des ménages est liée aux évolutions combinées de tous les facteurs que nous venons d'évoquer ; celles-ci étant insuffisamment connues, il est également difficile de construire une vue précise et générale de l'évolution des structures domestiques en temps de crise. En fait, il n'est pas aisé de répondre aux questions que nous nous posons : peu de résultats comparables sont disponibles et accessibles. Cependant, au vu de ceux établis par quelques études spécifiques, il apparaît clairement que la tendance dominante n'est pas une nucléarisation généralisée, mais plutôt *une pluralité accrue des formes familiales résidentielles* (Pilon et al., 1997).

Quel est l'impact de la crise ?

Rappelons que des transformations, observées durant une période de crise, n'entretiennent pas nécessairement avec celle-ci des liens qu'il est possible de formuler en termes de causalité. Compte tenu de ce principe, on constate que, d'une manière générale, *la crise a plutôt accentué des évolutions en cours* que provoqué des situations nouvelles, en rupture avec un état antérieur. C'est ce que l'on repère globalement en ce qui concerne la nuptialité, la taille et la composition des ménages. En même temps, la comparaison des données statistiques disponibles (EDS, recensements et quelques enquêtes spécifiques) montre bien que, selon les sociétés et les contextes, les pratiques de crise sont contrastées et les logiques à l'oeuvre multiples.

Les enquêtes statistiques les plus récentes confirment un *maintien des formes familiales étendues*, notamment dans les villes et au sein des catégories socioprofessionnelles les plus avantagées économiquement (Wakam, 1996 ; Vimard et N'Cho, 1997). Des études menées à Abidjan montrent que, "si la famille nucléaire prédomine dans les couches sociales les plus dominées (et elle représenterait ici davantage une solution imposée par la précarité qu'un choix effectif), ce sont les groupes les plus insérés dans les structures socio-économiques modernes qui perpétuent les pratiques de solidarités familiales et reconstituent des familles élargies" (Vimard, 1993 ; sur ce point cf. également Le Pape, 1997). En fait, *on ne peut déterminer d'évolution générale univoque* et il faut se garder de tout diagnostic (ou pronostic) du type "la famille conjugale prendrait le pas sur la famille élargie" ou bien "les systèmes résidentiels tendraient à se disjoindre" ou encore "les solidarités communautaires s'affaiblissent et les individualismes pratiques se développent". En fait, on observe que, face aux situations de crise, les ménages opèrent, dans certains cas, des délestages démographiques sélectifs au sein du groupe domestique (Côte-d'Ivoire, Cotonou) alors que, dans d'autres contextes, l'expérience de crise favorise le renforcement de solidarités familiales (Dakar : Antoine et *al.*, 1995). En ce qui concerne la pratique des enfants confiés, elle apparaît actuellement, surtout pour les filles, plus proche du transfert de main-d'oeuvre que d'un comportement d'hospitalité, de solidarité ou de formation (Guillaume et *al.*, 1994, Labazée, 1994). Dans le même temps, les changements qu'elle subit sous l'effet de la crise n'empêchent pas que les ménages (certaines catégories de ménages) continuent de concilier ou de paraître concilier l'accueil et les principes d'obligations sociales qui conditionnent les relations familiales ; il faudrait à ce propos diversifier cette description de l'évolution des pratiques et des normes d'accueil selon les statuts sociaux, les générations, les niveaux d'éducation, le sexe des chefs de ménage. L'essentiel cependant est que la crise économique contribue indubitablement à modifier le fondement et la nature de la pratique de circulation des enfants, notamment en accentuant ou en provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande d'enfants susceptibles d'être accueillis, sans pour autant en tarir les flux, du moins jusqu'à présent (Pilon et Vignikin, 1996).

Dans le cadre d'une analyse générale des formes domestiques en période de crise économique, il faut aussi considérer *les situations d'extrême crise* que vivent des catégories nombreuses d'individus. Quels sont les effets de la crise économique sur ces situations d'extrême crise ? De ce point de vue, deux phénomènes doivent être considérés : le sida, les mouvements de réfugiés et de déplacés. Le sida affecte très fortement les ménages africains (Guillaume et Delcroix, 1997). La dimension sexuelle de la maladie contribue particulièrement à fragiliser les unions, elle contribue surtout à fragiliser la position des femmes dans l'union ; ceci est une des raisons qui favorisent le développement des situations monoparentales. La mobilité intra-familiale s'accroît, qu'il s'agisse des malades eux-mêmes ou des enfants pris en charge soit par leurs grands-parents, soit par d'autres tiers. Les circonstances peuvent aussi pousser des orphelins du sida vers la rue : que ce soit par exclusion ou abandon, impossibilité pour la famille de faire face financièrement, ou absence d'autres solutions. Les conséquences familiales du phénomène des réfugiés et déplacés sont également très importantes : décès, ménages éclatés, abandons des plus faibles, femmes violées ou délaissées dans les camps ; difficulté, voire impossibilité de reconstituer les familles conjugales, à retourner dans le milieu d'origine, etc. Ces réalités doivent être intégrées dans l'analyse des formes

domestiques, elles correspondent aux situations vécues par des populations nombreuses, elles représentent des risques reconnus comme tel par la plupart - ceci se passe dans un contexte de dépression économique où il est devenu plus difficile d'assurer les charges financières qui pèsent sur les ménages et où, de ce fait, chacun est contraint de limiter ses réponses aux obligations sociales habituellement présentées comme des pratiques de solidarité.

Sans prétendre conclure sur la base de matériaux parcellaires, on peut avancer que "l'heure n'est sûrement pas à l'individualisme, mais plutôt à une renégociation des relations interindividuelles au sein et hors des familles, qui s'accompagne de nouvelles formes familiales, de nouveaux arrangements résidentiels et domestiques" (Pilon, 1996a). Les changements observés sous l'effet de la crise témoignent d'adaptations très diverses, dont il reste très difficile d'évaluer à quel degré elles sont conjoncturelles.

" Points d'observation " à privilégier...

Les femmes chefs de ménage, monoparentalité et non cohabitation

De fait ou de droit, en ville comme en milieu rural, de plus en plus de femmes assurent la fonction de chef de ménage. Le développement des migrations de travail masculines, une instabilité matrimoniale accrue, une pratique croissante de la non cohabitation des conjoints dans les villes et un processus général d'émancipation féminine constituent autant de facteurs expliquant cette évolution, qui traduit ainsi des réalités familiales et économiques extrêmement diverses ; l'accès des femmes au statut de chef de ménage peut se faire par choix ou par circonstances, il peut aussi bien refléter une stratégie d'autonomie qu'être signe de précarisation.

Comme le souligne avec justesse T. Locoh (1988 : 59-60), "dans la situation de crise qui affecte l'Afrique, les femmes seules, de façon temporaire ou durable, sont confrontées à des difficultés croissantes pour assurer la subsistance de leurs enfants et la leur, sans parler de parents qui peuvent dépendre d'elles. C'est d'une autonomie chèrement acquise que témoignent les femmes chefs de ménage, dont on voit, au fil des ans, grossir le nombre. Dans leur quête du pain quotidien, les plus actives, les plus favorisées ont pu acquérir un réel pouvoir économique, mais pour quelques réussites spectaculaires, citées à l'envie, combien de femmes écrasées par les exigences de la vie quotidienne !

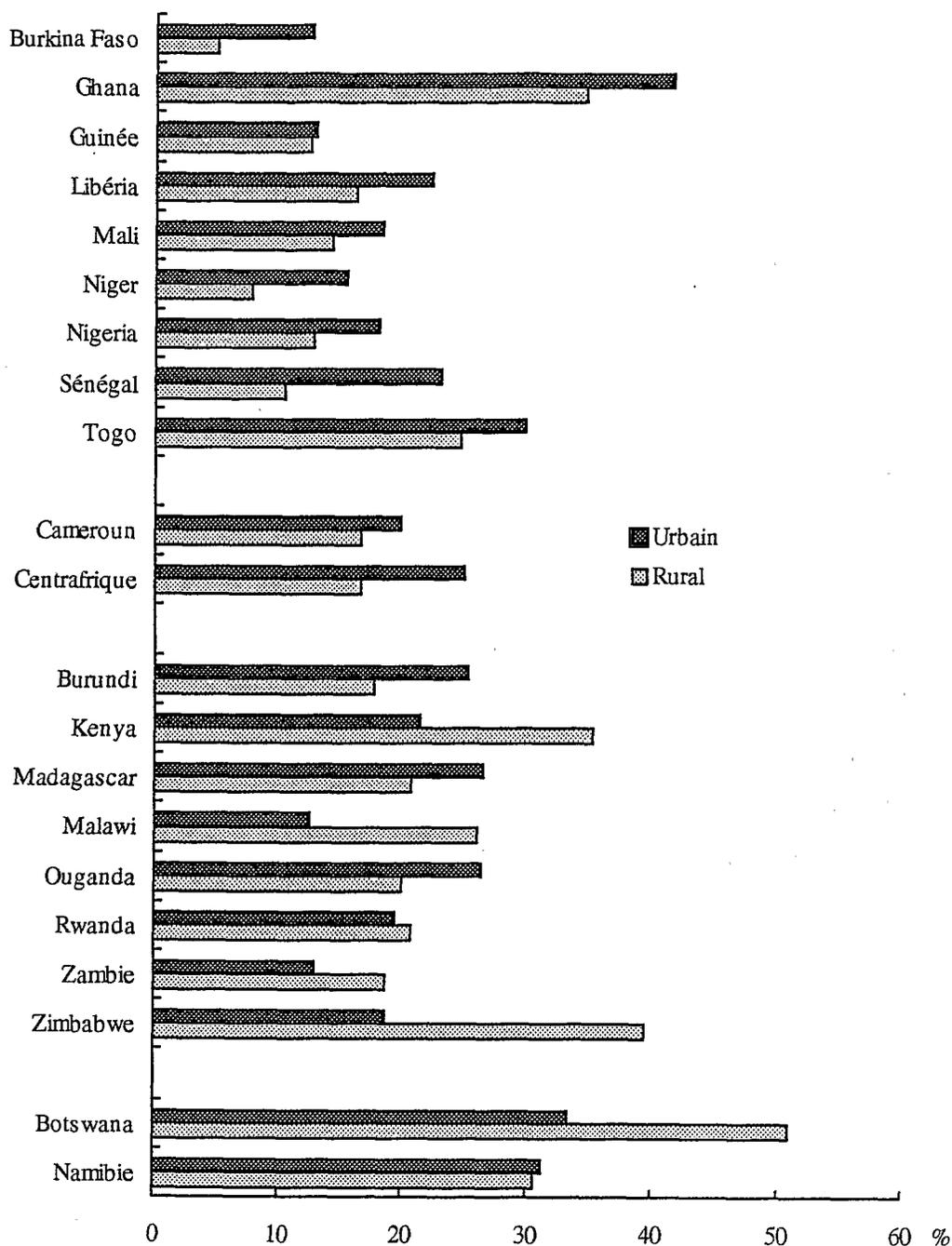
Si, pour la plupart, les femmes ne contestent pas ouvertement les hiérarchies, y compris leur dépendance à l'égard du mari, même absent, du moins leur autonomie de fait est-elle une porte ouverte à un plus grand pouvoir de décision. Certaines développent des stratégies personnelles de résidence et des choix matrimoniaux susceptibles de leur donner un statut plus indépendant que n'ont pas eu leurs mères (unions sans résidence commune, séparations, mobilité conjugale...)"

L'ampleur du phénomène présente de fortes variations à travers le continent : dans les années 1980-1990, la proportion des femmes chef de ménage oscille entre 6,5% au Burkina Faso et 45,9% au Botswana ; elle se situe entre 15 et 25% dans la plupart des pays. D'une manière générale, elle apparaît plus élevée en Afrique de l'Est et Australe, tandis que les pays islamisés du Sahel présentent les niveaux les plus faibles.

En dépit des réserves méthodologiques qui leur sont propres, les recensements, les nombreuses enquêtes¹ et autres sources statistiques doivent faire l'objet d'exploitations et d'analyses complémentaires. On peut en attendre une meilleure connaissance, d'une part des caractéristiques démographiques et socio-économiques des femmes chefs de ménage et de leur ménage, d'autre part des transformations qui affectent les rôles féminins et masculins (Locoh, 1997). Par des analyses statistiques appropriées, on peut espérer mieux comprendre les disparités observées et les facteurs explicatifs en jeu, particulièrement dans ce contexte de crise. Lloyd et Brandon observent qu'au Ghana "*being a member of a female headed household is not automatically a bad thing*" (1991 : 115) et que, "*the sex of the reported household head is not an indicator of the current economic status of the household although it may be an indicator of its potential vulnerability, given what we know about the limited access of female headed households to certain critical resources such as land, credit and education and their dependency ratio*" (1991 : 128). Aussi, la situation des femmes chefs de ménage et son ampleur croissante représentent d'abord un fait social en soi, générateur de changements au sein des sociétés, dans les relations de genre et dans la définition des rôles familiaux, dont il convient de rechercher les fondements et de mesurer la portée.

¹ Nous pensons notamment aux enquêtes nationales démographiques et de santé, aux enquêtes budget-consommation et aux séries d'enquêtes nouvellement réalisées par la Banque Mondiale (*Life Standard Measurement Studies, DSA*).

Proportion (%) des ménages dont le chef est une femme, selon le milieu d'habitat
 (d'après un tableau complété de Pilon, 1996b ; sources : enquêtes démographiques et de
 santé, 1987-94).

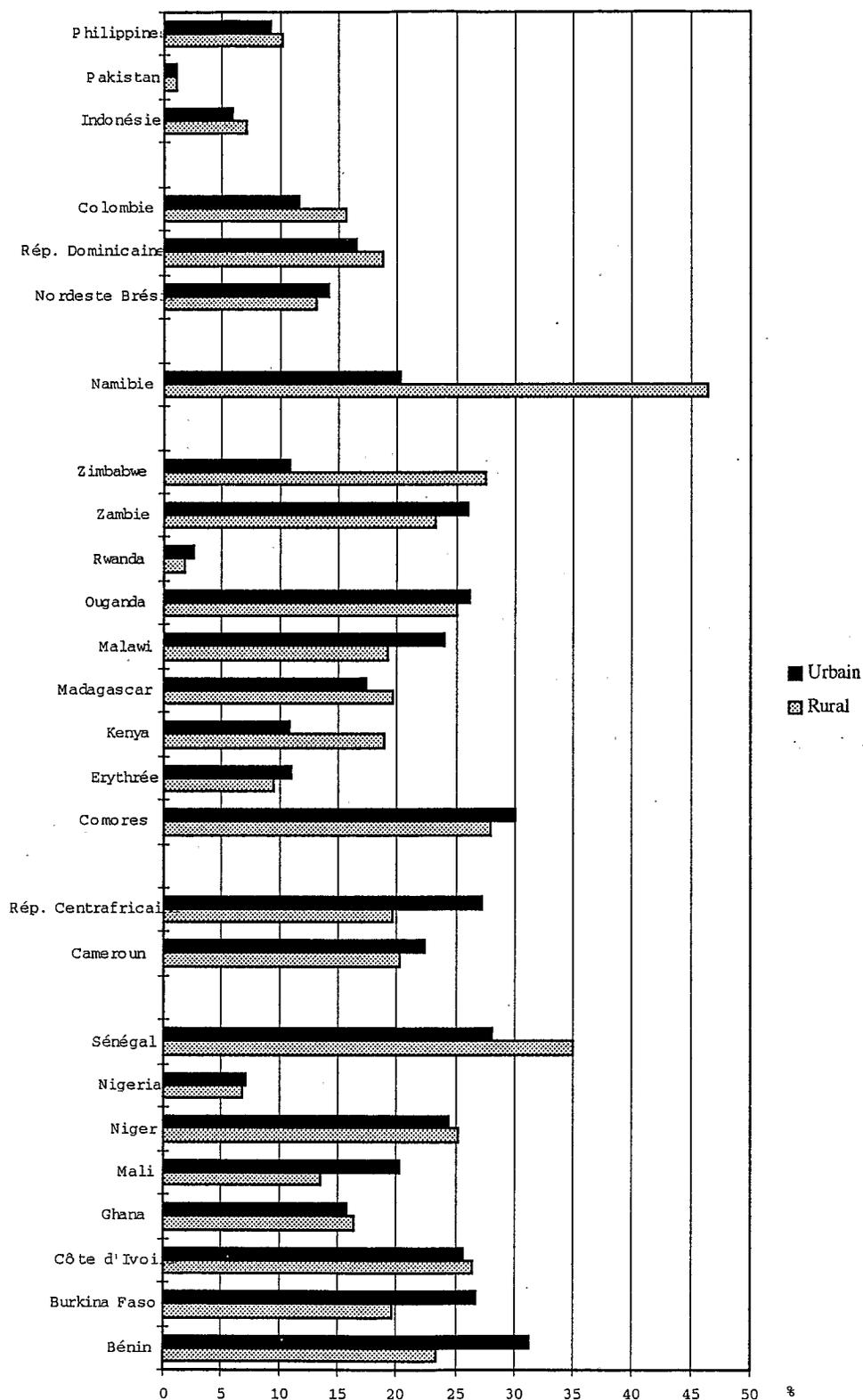


Circulation des personnes, rôle d'accueil des ménages urbains

L'Afrique a connu un processus d'urbanisation rapide et intense, dans lequel les migrations à la fois intérieures et internationales ont joué un rôle très important. Les ménages urbains ont rempli à ce propos la fonction d'accueil des nouveaux migrants ; accueil se faisant généralement dans le cadre de la parenté ou d'une communauté d'origine géographique, et généralement perçue ou analysé comme relevant des pratiques de solidarité, fondées sur un ensemble de droits et d'obligations. Sont ainsi concernées de multiples catégories de migrants : enfants confiés pour diverses raisons (socialisation, scolarisation, aide familiale), jeunes adultes venant poursuivre leurs études ou leur formation (apprentissage), adultes à la recherche d'un travail, etc. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, la crise économique met rudement à l'épreuve cette circulation des personnes, dans ses fondements et son ampleur. Des difficultés économiques objectives contraignent les ménages urbains à se montrer plus réticents pour l'accueil de nouveaux venus. On peut même assister à des réorientations des flux, notamment de type scolaire, vers les villes de l'intérieur ou vers les villages, où la vie est moins chère (Guillaume et *al.*, 1994).

Ce rôle d'accueil des ménages semble particulièrement sensible aux difficultés d'ordre économique, à la crise. Avoir une connaissance plus précise, plus approfondie de cette dimension de la structure des ménages s'avérerait assurément très précieux : le profil démographique, familial et socio-économique des personnes accueillies et des ménages qui accueillent ; les éventuels changements au cours du temps. En complément des enquêtes spécifiques sur ce point, les données de recensement et d'enquêtes (d'une autre nature) peuvent là aussi fournir des informations intéressantes. La figure 2 donne par exemple la proportion des ménages comprenant au moins un enfant confié (défini comme ne résidant pas avec ses parents) pour plusieurs pays africains (et selon le milieu d'habitat), à partir des données des Enquêtes Démographiques et de Santé les plus récentes.

Proportion de ménages avec enfants de moins de 15 ans sans leurs parents (EDS, années 1990)



Observer la diversité interne des ménages

Si certaines catégories de ménages ont une forte cohérence et un principe de cohésion commun à tous ceux qui les composent, nombre de situations ne correspondent pas à ce cas de figure. Les liens forts associent quelques personnes à l'intérieur de ménages sans engager tous ceux que réunit l'unité résidentielle, ces personnes forment des collectifs restreints. Il semble bien que la longue période de récession et d'austérité ait favorisé l'émergence de ces collectifs restreints à l'intérieur des ménages, ait conduit les personnes à valoriser ces cohérences sélectives - ces phénomènes interviennent de manière décisive sur la circulation d'argent, de biens, de nourriture, de travail à l'intérieur des ménages, et sur la circulation des personnes entre ménages. Or on ne peut saisir la réalité de ces phénomènes dans les traitements habituels des Recensements. Il y a là un intérêt de connaissance qui justifie un travail de réflexion sur les instruments et les *a priori* des statistiques actuelles, notamment sur les perceptions de la famille et des ménages auxquelles elles se réfèrent : quelles influences exercent ces perceptions sur la définition des instruments statistiques et quelles conséquences ont ces choix sur notre connaissance des comportements domestiques en temps de crise, comment certaines réalités et inégalités domestiques sont-elles ainsi rendues invisibles (du moins à l'observation statistique) ? Nous croyons que, sans excès méthodologiques, ces réflexions sur les instruments statistiques relèvent du travail d'expertise engagé par le collectif Ménages et crise.

Nous avons à plusieurs reprises regretté l'insuffisance de données statistiques adéquates pour rendre compte de l'évolution des phénomènes domestiques, mais nous avons aussi souligné la sous-exploitation des sources existantes, notamment des opérations habituelles de collecte démographiques, les recensements et les enquêtes. Dans l'optique de la présente thématique "ménages et crise", elles pourraient, moyennant des exploitations et des analyses appropriées, apporter des informations d'ordre quantitatif très précieuses, à même de mieux cerner les évolutions des comportements domestiques en temps de crise². Mais cela demande du temps et du travail, donc des soutiens institutionnels, or, le système mondial de l'expertise tel qu'il fonctionne actuellement rend difficile toute modification des cadres statistiques dominants, il ne favorise pas la remise en cause des modèles sauf quand les circonstances, les concurrences et les stratégies paraissent l'exiger. Ainsi, une question se pose à des chercheurs amenés à intervenir dans le domaine de l'expertise : comment renforcer notre capacité à y introduire des interrogations, des démarches et des techniques nouvelles ?

² Vont dans ce sens, les travaux entrepris par certains démographes et présentés lors du séminaire de Lomé, cf.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A. S., GUISSÉ Y. M., NANITELAMIO J., 1990 - *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-CEPED-ORSTOM, Dakar, 209p.
- BLION R., 1995, "Les Burkinabè de Côte-d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire", *Mondes en développement*, tome 23, n° 91, pp.81-93.
- BOCQUIER P. et TRAORÉ S., *Migration and Urbanization in West Africa : Methodological Issues and Perspectives*, Symposium on Internal Migration and Urbanization in Developing Countries, UNFPA, New York, 24-26 January 1996.
- GUILLAUME A., FASSASSI K., KOFFI N., VIMARD P., 1994, *La circulation des enfants en Côte-d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main-d'œuvre*, Colloque "Crise, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire", Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994 (Karthala, 1997, à paraître).
- GUILLAUME A., DELCROIX S., 1997, "Sida en Côte d'Ivoire, le devenir des familles affectées" ; in PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).
- LABAZÉE P., 1994, *Le développement de la pluriactivité dans le nord ivoirien. L'ajustement des activités familiales et ses limites en temps de crise : le cas des ménages de Korhogo*, Colloque "Crise, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire", Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994 (Karthala, 1997, à paraître).
- LE PAPE M., 1997, *De l'énergie sociale à Abidjan*, Karthala, Paris (à paraître).
- LLOYD C. B. et BRANDON A. J., 1991, *Women's role in the maintenance of households; poverty and gender inequality in Ghana*; in Conférence sur "femme, famille et population", Ouagadougou 24-29 avril 1991, vol. 1, UEPA, Dakar, pp.109-142.
- LOCOH T., 1988, *L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages*, Congrès Africain de Population, vol. 2, U.I.E.S.P., Dakar.
- LOCOH T., 1990, "Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé", *Études Togolaises de Population*, n°15, Unité de Recherche Démographique, Université du Bénin, Lomé, pp.5-33.
- LOCOH T., 1996, Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse, in COUSSY J. et VALLIN J. (éds), *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 13, CEPED, Paris: 445-469.

- LOCOH T., MAKDESSI Y., 1996, *Baisse de la fécondité : la fin de l'exception africaine*. La Chronique du CEPED n° 18, CEPED, Paris, 4 p.
- PILON M., 1996a, *Les familles africaines en plein remue-ménage*. La Chronique du CEPED n° 21, CEPED, Paris, 3 p.
- PILON M., 1996b, "Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances", in BISSILIAT J. (éd.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, p. 235-256, Karthala, Paris.
- PILON M. et VIGNIKIN K., 1996, Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales, in COUSSY J. et VALLIN J. (éds), *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 13, CEPED, Paris: 471-493.
- PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN K. et VIMARD P. (éds), 1997, *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).
- SALA-DIAKANDA M., 1988 - *Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse*. Congrès Africain de Population, vol. 2, U.I.E.S.P., Dakar.
- VIMARD P., 1993, Modernité et pluralité familiales en Afrique l'Ouest, *Revue Tiers Monde*, t.XXXIV, n°133, pp. 89-115.
- VIMARD P. et N'CHO S., 1997, Évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire 1975-1993, in PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).
- WAKAM J., 1996, "Modernisation et nucléarisation familiale en Afrique. Cas du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal", communication à la Chaire Quetelet "Entre l'utile et le futile : pistes pour une démographie du XXIème siècle" (Louvain-la -Neuve, octobre 1996), 32 p. multigr.